

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

DURÉE TOTALE :

14 h

(Incluant 3 h de mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type)

EFFECTIF PAR SESSION :

10 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître les dangers de l'électricité,
- Connaître les distances et zones d'environnement,
- Connaître les mesures de protection collective et individuelle.
- **Les thèmes de ce module doivent être développés différemment suivant le ou les domaines de tension considérés : BT, HTA ou HTB.**

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail art. R. 4544-9 et R. 4544-10, norme NF C 18510 (Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique, datant de janvier 2012 et modifié en 2015).

PRÉ-REQUIS :

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

SAVOIR

PROGRAMME :

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Préciser les rôles de chacun.
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

SUITE DU PROGRAMME PAGE SUIVANTE

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min
+ prix appel

TÉLÉCHARGER CETTE FICHE



SAVOIR - FAIRE



PROGRAMME :

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Assurer la surveillance électrique de l'opération.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et support informatique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires (norme NF C 18510).

EN INTRA-ENTREPRISE, METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc. Accès à un ouvrage ou une installation type.

Validation par attestation individuelle de stage et délivrance d'un titre individuel d'habilitation électrique.

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18

Service 0,09 € / min
+ prix appel

TÉLÉCHARGER CETTE FICHE

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

DURÉE TOTALE :

3 h 30

(Incluant 1 h 30 de mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type)

EFFECTIF PAR SESSION :

10 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître les dangers de l'électricité,
- Connaître les distances et zones d'environnement,
- Connaître les mesures de protection collective et individuelle.

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail art. R. 4544-9 et R. 4544-10, norme NF C 18510 (Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique, datant de janvier 2012 et modifié en 2015).

PRÉ-REQUIS :

Avoir suivi le module Tronc commun N°2. Avoir une capacité d'analyse pour lui permettre d'acquérir une connaissance suffisante de l'ouvrage ou de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels il opère.

PROGRAMME :

SAVOIR

- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Différencier les types de postes.
- Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

PROGRAMME :

SAVOIR - FAIRE

- Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
- Identifier les matériels électriques.
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.
- Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage.
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et support informatique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires (norme NF C 18510).

EN INTRA-ENTREPRISE, METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc. Accès à un ouvrage ou une installation type.

Validation par attestation individuelle de stage et délivrance d'un titre individuel d'habilitation électrique.

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel

TÉLÉCHARGER CETTE FICHE

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

DURÉE TOTALE :

3 h 30

(Incluant 1 h 30 de mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type)

EFFECTIF PAR SESSION :

10 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître les dangers de l'électricité,
- Connaître les distances et zones d'environnement,
- Connaître les mesures de protection collective et individuelle.

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail art. R. 4544-9 et R. 4544-10, norme NF C 18510 (Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique, datant de janvier 2012 et modifié en 2015).

PRÉ-REQUIS :

Avoir suivi le module Tronc commun spécifique HTB. Avoir une capacité d'analyse pour lui permettre d'acquérir une connaissance suffisante de l'ouvrage ou de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels il opère.

PROGRAMME :

SAVOIR

- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Différencier les types de postes.
- Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

PROGRAMME :

SAVOIR - FAIRE

- Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
- Identifier les matériels électriques.
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.
- Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage.
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et support informatique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires (norme NF C 18510).

EN INTRA-ENTREPRISE, METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc. Accès à un ouvrage ou une installation type.

Validation par attestation individuelle de stage et délivrance d'un titre individuel d'habilitation électrique.

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel

TÉLÉCHARGER CETTE FICHE

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

DURÉE TOTALE :

7 h

(Incluant 2 h de mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type)

EFFECTIF PAR SESSION :

10 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître les dangers de l'électricité,
- Connaître les distances et zones d'environnement,
- Connaître les mesures de protection collective et individuelle.

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail art. R. 4544-9 et R. 4544-10, norme NF C 18510 (Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique, datant de janvier 2012 et modifié en 2015).

PRÉ-REQUIS :

Avoir suivi, soit le module Tronc commun N°2 et le module Technique HTA, soit le module Tronc commun spécifique HTB et le module Technique HTB.

SAVOIR

PROGRAMME :

Citer les différents travaux hors tension (avec ou sans la présence de pièces nues sous tension).

Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.

Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).

Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.

Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).

Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.

Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V Essai).

SUITE DU PROGRAMME PAGE SUIVANTE

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min
+ prix appel

TÉLÉCHARGER CETTE FICHE



SAVOIR - FAIRE



PROGRAMME :

Pour les exécutants :

- Respecter les instructions données par le charge de travaux ;
- Rendre compte de son activité.

Pour les chargés de travaux :

- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires;
- Respecter les instructions données par le charge d'exploitation électrique ou le charge de consignation;
- Rendre compte de son activité.

- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour les H2, H2V).
- Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé - zone 2 - (pour les H1V et H2V).
- Respecter la zone de travail.

Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les H2, H2V).
- Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation.

Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Réaliser une deuxième étape de consignation.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et support informatique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires (norme NF C 18510).

EN INTRA-ENTREPRISE, METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc. Accès à un ouvrage ou une installation type.

Validation par attestation individuelle de stage et délivrance d'un titre individuel d'habilitation électrique.

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min
+ prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE